



# ANBUT

Association Nivernais Berry Des Usagers du Train  
Maison des Associations  
Mairie de COSNE SUR LOIRE  
PL DOCT JACQUES HUYGHUES DES ETAGES  
BP 123 58206 COSNE COURS SUR LOIRE  
Mail : [anbut@hotmail.fr](mailto:anbut@hotmail.fr)  
Site internet : <http://www.anbut.org>

Madame, Monsieur, Chers adhérents,

Vous avez du penser que l'association **ANBUT** était mise en sommeil, mais il n'en est rien.

En fin d'année nous avons tenté de prendre contact avec nos interlocuteurs habituels de la ligne pour faire un point mais malheureusement ceci s'est avéré impossible car ces derniers étaient sur le départ pour cause de mutations.

Par conséquent, rendez vous a été pris pour le **12 Mars 2015** avec les nouveaux responsables :

- **Monsieur Jean-Marc POLBOS**
- **Monsieur Olivier GUYOMARCH**
- **Monsieur Pierre LIGNON**

La liste de nos questions et doléances était longue car les difficultés n'ont cessé de se cumuler depuis quelques mois :

**1° La suppression des trains par manque de personnel que nous avons vécu 2 fois à un mois d'intervalle sachant que pour l'un nous avons été avertis dans la nuit.**

INFO INTERCITES Briare 5:50-  
Paris-Bercy 7:32 Supprimé le  
10/02-Attente personnel

3:24, 10 févr.

La réponse fut la suivante : Personnel malade, pas de personnel d'astreinte, donc train supprimé.

A ce jour aucune solution n'a pu nous être proposée.

Nous avons précisé que cette situation était inacceptable et l'avons mis en haut de notre liste des priorités.

**2° Retards fréquent dus à des mises à quais tardives** - Dégradation significative depuis le début de l'année.

**3° Remise en circulations des anciennes voitures.**

Selon les informations en leur possession, il s'agissait de rames de remplacement mises provisoirement. Ce point devrait être vérifié auprès de Villeneuve Triage.

**4° Suppression régulière du train N° 5905 au départ de Bercy à 9h15mn lors de travaux.**

Nous leur avons demandé s'il était envisageable que les usagers prennent le TéoZ et que ce dernier s'arrête aux gares desservies par l'intercité durant la période des travaux. Note a été prise de notre proposition et ils se sont engagés à revenir vers nous sur cette faisabilité.

**5° Horaires d'ouverture des gares en inéquation avec les heures de départs des trains.**

Les ouvertures de guichet ne sont pas gérées par la SNCF mais par les régions. Par conséquent il en revient aux mairies de se manifester avec une action concomitante de l'ANBUT.

**6° Le service SMS interrompu par intermittences ou totalement pour certains abonnés.**

Ils devaient faire le nécessaire pour que ce service soit rétabli dans les meilleurs délais.

**7° Point sur la signature de la convention de la ligne.**

Du retard a été pris et la signature devrait intervenir dans le courant du mois de Juin pour une durée de 3 ans.

**8° Les assis-debout qui devraient nous permettre de patienter sont en commande et devraient être installés prochainement..... et depuis notre réunion vous avez pu constater qu'ils étaient là !!**



**9° Point sur le changement de l'horaire du train N° 5908** du dimanche matin de 11 heures à 8 heures, sachant qu'il nous avait été dit que cette modification était un test sur une année. Pour l'instant la période est trop courte pour effectuer un bilan. Nous avons cependant insisté sur la pérennité de cet horaire.

**10° L'augmentation des tarifs qui selon notre Ministre** ne concernait pas les titulaires de forfait était lié à une mauvaise interprétation de la volonté de la SNCF.....Vous en connaissez tous les conséquences.

**11° Le Charollais cessera prochainement de nous alimenter en locomotives.** Ces dernières stationneront désormais sur le côté droit de Bercy, en travaux actuellement.

**12° Nous avons à nouveau évoqué les arrêts prolongés pour laisser passer le TéoZ lorsque ce dernier a du retard.**

La règle étant : "un train en retard ne doit pas retarder un train à l'heure", ce qui ne semble pas s'appliquer pour nous.

**A l'issu de cet entretien, nous leur avons donné nos priorités :**

- plus de trains supprimés par manque de personnel
- régularité du trafic
- suppression des anciennes voitures

Ne connaissant pas le dossier, ils se sont engagés à revenir vers nous par voie de mail pour nous donner des éléments de réponse à nos multiples interrogations.

Par ailleurs, nous avons repris contact avec la FNAUT Bourgogne dont les dirigeants ont changé. L'idée initiale était de savoir si avec les modifications dans la législation, nous pouvions en tant qu'association porter plainte contre la SNCF devant le Tribunal. A priori pas de changement depuis nos dernières investigations car les plaintes collectives sont réservées aux domaines qui touchent la consommation. Par conséquent l'action devrait être intentée individuellement ou par le biais d'une association de consommateur telle que "**que choisir**". Cependant ceci nous a été fortement déconseillé car ayant très peu de chance d'aboutir.

**Pour finir par une note positive** : Une bonne nouvelle pour les habitants de Briare qui n'était pas encore arrivée aux oreilles de nos interlocuteurs, la passerelle devrait être mise en place pour 2017.

Nous restons à votre écoute et nous vous donnons rendez-vous pour notre Assemblée Générale qui se tiendra le **dimanche 21 Juin 2015 à 10 heures** salle Edmée Lavarenne à Cosne sur Loire.

Le Bureau